

L'entretien préalable à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Directeur

Le 8 octobre 2018

Réalisation :

Sandrine Adam adjointe chargée du 1^{er} degré, Pierre Buyschaert et Eric Gilles IEN référents pour la formation des directeurs d'école et le service de la DPE.



Composition et rôle de la commission

■ Composition :

- Un Inspecteur représentant le DASEN
- Un IEN chargé de circonscription
- Un directeur d'école

■ Rôle : La commission prend connaissance du dossier adressé par le candidat et émet un avis après un entretien portant notamment sur les points suivants :

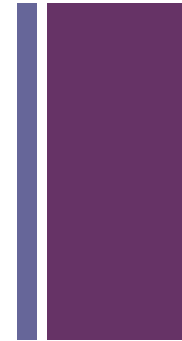
- La connaissance du système éducatif
- L'organisation et le fonctionnement des écoles
- L'organisation du suivi individualisé et de l'orientation de l'élève a besoins éducatifs particuliers
- Les responsabilités du directeur
- L'école et ses partenaires





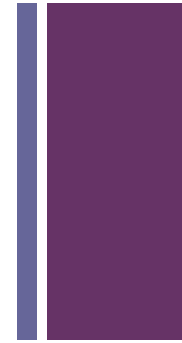
Les phases de l'entretien

- Présentation par l'enseignant de **son parcours professionnel** et de ses **motivations** pour accéder au métier de directeur d'école.
- **Questions** de la commission sur les domaines administratif et pédagogique.
- **Question(s) pratique(s)** posées à l'enseignant afin qu'il expose à la commission les décisions qu'il prendrait en tant que directeur d'école.



+ Critères d'évaluation de la commission

- Capacité à s'engager dans un projet professionnel réfléchi et inscrit dans le cadre institutionnel.
- Connaissance des responsabilités du directeur.
- Connaissance du système éducatif et du fonctionnement de l'école (suivi des élèves, animation de l'équipe pédagogique, réunions institutionnelles, etc...)
- Connaissance du rôle de l'école et de ses partenaires





La posture : points de vigilance

- Solliciter son inscription sur la liste d'aptitude implique de faire état de sa motivation pour assumer les fonctions de directeur d'école lors de l'entretien.
- Cette motivation s'appuie sur les différentes dimensions de la fonction, et non sur des critères référant uniquement à l'école d'exercice.
- Se soumettre à l'entretien n'implique pas d'avoir toujours la bonne réponse aux questions posées par la commission.
- Il est souvent préférable de reconnaître que l'on ne sait pas, tout en mettant en avant : ◦ Une stratégie de recherche ultérieure de l'information.
- Quel interlocuteur solliciter ?
- Quelle ressources consulter ?
- Une capacité à différer une réponse sans 'perdre la face' (face à un collègue, un parent, un partenaire, etc.).
- Une capacité à orienter son interlocuteur vers la bonne personne 'ressource' face à une question hors de son champ de compétences.
- Dans le même sens, garder à l'esprit que si certaines connaissances & compétences sont nécessaires pour réussir l'entretien, la prise de fonction de directeur fait l'objet d'une formation spécifique & obligatoire.



+Le référentiel métier du directeur

- Le référentiel des compétences du métier de directeur

LIEN : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=84362

1. Le pilotage pédagogique

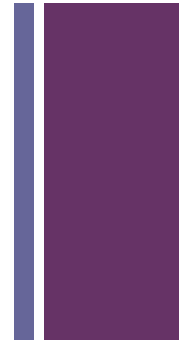
- a. Animation
- b. Impulsion
- c. Pilotage

2. L'organisation et le fonctionnement de l'école

- a. Admission, accueil et surveillance des élèves
- b. Présidence du conseil d'école
- c. Règlement intérieur de l'école
- d. Répartition des moyens et organisation des services
- e. Sécurité à l'école

3. Les relations avec les parents et les partenaires de l'école

- a. Relations avec la commune ou l'EPCI compétent
- b. Relations avec les parents d'élèves
- c. Participation à la protection de l'enfance





+ Des témoignages : paroles de directeurs à partir d'une série de vidéos issues de l'académie de Nancy Metz

- Lien : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/directeurs/spip.php?rubrique77>
- 5 vidéos et 11 questions
- Les trois dossiers qui occupent votre bureau
- La principale difficulté rencontrée actuellement
- Ce que vous avez réussi en tant que directeur/trice d'école
- Ce que vous n'avez pas (encore) fait
- Ce que vous souhaiteriez impulser ?
- Ce qui favoriserait facilement le changement dans votre école
- Qu'est-ce qui pourrait vous aider ?
- Un autre mot pour « directeur »
- Leadership, quel sens pour vous ?
- Un message pour l'équipe ?
- La question qu'on ne vous a pas posée
- **A partir des vidéos 2 & 5, repérer les compétences du référentiel dont il est question dans les extraits des directeurs interviewés.**

+ Le film annuel du directeur pour se préparer à l'entretien

■ LIEN : <http://eduscol.education.fr/film-annuel-directeurs-ecole/>

Janvier - Février



Pilotage pédagogique

- Renseigner les dossiers d'orientation de SEGPA.



Fonctionnement de l'école

- Réunir le deuxième conseil d'école, transmettre le PV à l'IEN et diffuser le compte-rendu
- Stabiliser les prévisions d'effectif et transmettre à l'IEN toute information utile pour la préparation de la carte scolaire.
- Réaliser le deuxième exercice de sécurité.



Relations avec les partenaires de l'école et les parents d'élève

- Recevoir les parents d'élèves pour lesquels une orientation en SEGPA ou un maintien est envisagé.



Et aussi ...

- Préparer le prochain conseil d'école.

+ Autres sources pour se préparer

- Le règlement départemental des écoles
- Lien avec le guide pratique pour la direction :

<http://eduscol.education.fr/cid48582/guide-pratique-pour-la-direction-de-l-ecole-primaire.html>

DANS CE DOSSIER

- ▶ ACCUEIL DU DOSSIER
- ▶ Le métier de directeur d'école
- ▶ Guide pratique pour la direction de l'école primaire
- ▶ Le film annuel des directeurs d'école
- ▶ La mallette des parents CP

Guide pratique pour la direction de l'école primaire

Imprimer 

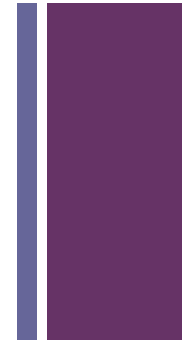
Dans le cadre des travaux de simplification des tâches des directeurs d'école, le ministère met à leur disposition un guide pratique pour la direction de l'école primaire.

-
- ▶ 1. L'école primaire dans l'éducation nationale
 - ▶ 2. La vie de l'école
 - ▶ 3. Les élèves
 - ▶ 4. Le fonctionnement de l'école
 - ▶ 5. L'école et les collectivités territoriales
 - ▶ 6. Les partenaires de l'école
-



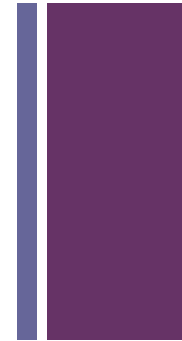
Quelques exemples de mise en situation pour s'exercer

- Comment assurer au mieux la continuité des apprentissages au sein du cycle 3 et notamment au niveau de la liaison CM2/6ème ?
- Quels sont les axes du projet de l'école dans laquelle vous exercez actuellement qui vous paraissent devoir être retravaillés ? Quelles actions proposeriez-vous ?
- Un remplaçant est envoyé dans la classe d'un adjoint absent. Lors de la récréation qui suit son arrivée dans l'école, il vous confie qu'il n'a trouvé ni cahier-journal ni emploi du temps et que les armoires sont fermées à clef. Que faites-vous ?
- Un élève de CP est très régulièrement absent, à hauteur de 30% du temps scolaire. Les parents fournissent toujours un mot d'excuse (maladie, problème familial, etc.). Que pouvez-vous faire en tant que directeur/trice ?
- La maman d'une élève de CE2 exige que sa fille prenne un doliprane en fin de matinée de classe car elle a mal à la tête. Le collègue de la classe ne sait pas quoi répondre et vient vous trouver : quelle est votre réponse ?
- Un enseignant demande une participation de 2€ aux élèves de sa classe pour participer à une sortie au cinéma durant les horaires habituels d'école. Des représentants de parents d'élèves protestent en précisant que l'école est gratuite. Comment réagissez-vous ?




+ Suite d'exemples de type de questions susceptibles d'être posées

- La mère d'un des élèves de votre école vient vous demander un certificat de radiation. Vous croyez savoir que les parents sont divorcés. Comment réagissez-vous ?
- L'ATSEM refuse d'être présente dans la classe de 11h15 à 11h30 sous prétexte d'aller aider le personnel de cantine à préparer les tables. Comment gérez-vous cette situation ?
- Un enfant de CP dans une classe de CP/CE1 suit très bien le CE1. Les parents demandent son passage au CE2. Que faire ?
- Un collègue, confronté à une classe turbulente, met parfois des élèves dans le couloir, pour qu'ils se calment. Qu'en pensez-vous ?
- Un collègue vient vous chercher à 11h30, car il a des réticences à remettre un des ses élèves à son grand frère, âgé de 7 ans, venu le chercher. Quelle est votre réaction en tant que directeur/trice ?



+ Textes de référence

- Loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et programmation pour la refondation de l'école
- BO spécial n°7 du 11 décembre 2014 Référentiel métier des directeurs d'école.
- Décret n°89-122 du 24/02/1989 relatif aux directeurs d'école.



L'IA-DASEN et l'ensemble des
+ membres des commissions
vous adressent tous leurs
encouragements pour votre
préparation à l'entretien ainsi
que tous leurs voeux de
réussite